

ABONNEMENT **OUVERT À TOUS !**



UNE FORTE PRÉSENCE DE TERRAIN

101 SECTIONS DÉPARTEMENTALES **+** **7** SECTIONS ULTRAMARINES

34
REPRÉSENTATIONS
À L'ÉTRANGER

25 300 MEMBRES **27 %** DE FEMMES

- Grands-croix : **18**
- Grands-officiers : **56**
- Commandeurs : **579**
- Officiers : **3247**
- Chevaliers : **21 400**



SECTION DÉPARTEMENTALE

de :

Président(e) :

Adresse :

.....

Tél. :

Mail :

Retrouvez-nous sur le site web

www.anmonm.org



ANMONM

Hôtel national des Invalides
129, rue de Grenelle
75007 Paris Cedex 07
Tél.: 01 47 05 75 92
contact@anmonm.org



Directeur publication : Patrick Sandevor - Président ANMONM
Conception/réalisation : SEDICOM
Crédits photos : ANMONM, Sphinx, iStockphoto, Adobestock photos - Novembre 2024



7
BONNES RAISONS
DE NOUS
REJOINDRE

Honneur, Solidarité, Mémoire



La République a reconnu vos talents, vos compétences et votre goût pour l'engagement

Venez nous en
faire bénéficier !



**Nous sommes porteurs des mêmes valeurs
identifiées par notre ruban bleu.**

Notre devise

« **Honneur, Solidarité, Mémoire** »

illustre ces valeurs communes que vous aurez à
cœur d'enrichir et de promouvoir.

1

PARTAGER

**des expériences, des compétences,
des contacts.**

- ✓ En vivant en réseau notre diversité socio-professionnelle ;
- ✓ À travers nos supports de communication : revue *Le Mérite*, bulletins de section, sites Web ;
- ✓ En témoignant d'événements historiques ou d'intérêt général.

2

AIDER

ceux qui en ont besoin :

- ✓ En participant à la solidarité sur le plan local (ex. : dons, subventions, collectes de la Banque alimentaire...) et sur le plan national (ex. : Fondation un avenir ensemble, bourses d'études...);
- ✓ En étant acteur d'initiatives d'utilité publique au plan local, régional ou national.

3

TRANSMETTRE

**à la jeunesse, à nos enfants, les valeurs
de notre Ordre national, par :**

- ✓ L'attribution de prix touchant au civisme, à la citoyenneté et à la civilité (règle des 3 C) ;
- ✓ L'encouragement à l'engagement des JSP, des jeunes du SMV ;
- ✓ L'organisation d'événements autour du travail de mémoire et l'implication dans des événements patriotiques.

4

PARTICIPER À DES ÉVÉNEMENTS ET LES ANIMER

tout au long de l'année :

- ✓ Manifestations (cérémonies, visites et soirées de gala...);
- ✓ Conférences ou dîners-débats ;
- ✓ Assemblées générales et congrès nationaux.

5

S'ENTRAIDER

entre membres pour :

- ✓ Informer ceux ayant besoin d'aides personnalisées ;
- ✓ Permettre la présence du porte-drapeau aux cérémonies solennelles et aux obsèques.

6

ÊTRE RECONNU

dans vos mérites, par :

- ✓ L'attribution de l'ONM, ordre national créé par le général de Gaulle, président de la République ;
- ✓ Un accueil en préfecture des nommés et promus dans l'ONM ;
- ✓ L'envoi du brevet officiel de votre grade ;
- ✓ Le droit de porter les insignes et de faire mention de votre distinction.

7

PROFITER D'AVANTAGES

pour vous et vos proches...

- ✓ Aide à la cérémonie de remise des insignes qui conditionne leur port et l'accès au grade supérieur ;
- ✓ Voyages organisés par l'ANMONM ;
- ✓ Soutien à la candidature de vos filles, petites-filles et arrière-petites-filles aux maisons d'éducation de la Légion d'honneur ;
- ✓ Défisicalisation des dons et cotisations ;
- ✓ Tarifs préférentiels pour les séjours dans les établissements de l'Igesa et de l'ADOSOM.



A.D.O.S.O.M